

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/07/2024 - 20563 - 2022 B 07867 - 915 166 045 - 2SF - Société des services Fiduciaires

Compte de résultat

		2 023	2 022
Intérêts et charges assimilés (ch. Fin découvert et emprunt)	EUR	- 240 907	-
Charges financières - Autorisation de découvert	EUR	- 240 907	332
Charges financières - Compte courant associés	EUR	-	-
Charges financières de l'emprunt - Financement du cash dans les ATMs	EUR	-	-
Revenus des titres à revenu variable (COM retrait & DCC)	EUR	-	-
Commissions (produits)	EUR	8418	-
Autres produits d'exploitation bancaire (Refacturation BQ)	EUR	28 096 259	3 797 850
dont BNPP	EUR	7 846 611	1 265 950
dont EI	EUR	11 200 935	1 265 950
dont SG	EUR	9 048 713	1 265 950
Autres charges d'exploitation bancaire	EUR	- 24 913	-
Produit net bancaire	EUR	27 838 857	3 797 518
Charges générales d'exploitation (coûts d'exploitation)	EUR	- 27 838 857	- 3 797 518
Salaires	EUR	-	-
Locations	EUR	- 183 078	- 51 377
Location mobilière	EUR	- 32 182	- 607
Location immobilière	EUR	- 150 896	- 50 770
Restauration	EUR	- 2 823	- 4 245
Formation	EUR	- 2 300	- 1 670
MAD	EUR	- 4 629 417	- 943 566
dont MAD BNPP	EUR	- 1 964 256	- 417 399
dont MAD EI	EUR	- 1 673 113	- 310 809
dont MAD SG	EUR	- 992 048	- 215 359
Voyages et déplacements	EUR	- 119 495	- 1 484
Frais de mission et Réception	EUR	- 4 372	- 1 392
Honoraires	EUR	- 6 716 363	- 2 425 686
Honoraires, consulting	EUR	- 6 423 216	- 2 059 017
Honoraires, prestations informatiques	EUR	-	- 37 200
Honoraires, contentieux	EUR	- 234 138	- 298 342
Honoraires CAC	EUR	- 59 008	- 31 127
Entretien locaux	EUR	- 14 702	-
Entretien maintenance matériel informatique	EUR	- 4 109	-
Entretien maintenance logiciels	EUR	- 15 149 917	-
Charges diverses TDF	EUR	- 221 730	-
Cotisations	EUR	- 12 294	-
Abonnements	EUR	- 13 278	-
Frais de communication, relations publiques	EUR	- 117 061	- 354 020
Fournitures d'entretien et de petit équipement	EUR	- 12 228	- 2 915
Primes d'assurance	EUR	- 33 963	- 11 164
Frais bancaires	EUR	-	-
CVAE	EUR	- 18	-
C3S	EUR	- 14 600	-
CFE	EUR	- 4 586	-
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp. et corp.	EUR	- 582 523	-
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp.	EUR	- 578 432	-
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations corp.	EUR	- 4 091	-
Résultat brut d'exploitation	EUR	0	0
Coût du risque	EUR	0	0
Résultat d'exploitation	EUR	0	0
Gains ou pertes sur actif immobilisé	EUR	0	0
Résultat courant avant impôts	EUR	0	0
Résultat exceptionnel	EUR	0	0
Impôt sur les bénéfices	EUR	0	0
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	EUR	0	0
Résultat Net	EUR	0	0


Olivier FOURNIER
Président

*certifié conforme
à l'original*

ZSF - Société des Services Fiduciaires
S.A.S. au capital de 39 000 000 €
915 166 045 R.C.S. Bobigny
3 avenue du Stade de France
93200 Saint-Denis
N° de TVA FR59915166045

Bilan

2 023

2 022

Actif

Comptes ordinaires (CIC)	EUR	2 549 172	
Comptes (CIC)	EUR	886 500	
Immobilisations incorporelles - Net	EUR	44 026 305	
Immobilisations Corporelles - Net	EUR	32 687	
Immobilisations Incorporelles en cours	EUR	470 593	44 512 012
Immobilisations corporelles en cours	EUR	361 701	
Autres Actifs (cash)	EUR	1 194 410	9 778 585
Autres débiteurs divers	EUR	11 878 033	13 484 112
Autres débiteurs	EUR		
Créances clients et comptes rattachés	EUR	9 765 125	3 929 820
Autres - TVA	EUR	2 112 908	9 554 292
Charges constatées d'avance	EUR	56 583	19 331
	EUR	61 455 984	67 794 040

Passif

Capital souscrit	EUR	39 000 000	12 000 000
Primes d'Emission / Prime d'apport	EUR	0	0
Réserves	EUR	0	0
Ecart de Réévaluation	EUR	0	0
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	EUR	0	0
Report à nouveau (+/-)	EUR	0	0
Résultat de l'exercice (+/-)	EUR	0	0
Capitaux Propres Hors FRBG	EUR	39 000 000	12 000 000
Banques Centrales, CCP	EUR	0	0
Dettes représentées par un titre (Dettes LT découvert/Emprunt)	EUR	0	0
Autorisation de découvert - FdP	EUR	11 472 157	
Compte courant associés - FdP	EUR	0	0
Emprunt - Financement du cash dans les ATMs - FdP	EUR	0	0
Autres créditeurs divers	EUR	10 983 828	55 794 040
Provisions pour risques et Charges	EUR	0	0
Dettes subordonnées	EUR	0	0
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	EUR	0	0
	EUR	61 455 984	67 794 040


 Certifié conforme
 à l'original.
 Olivier FOURNIER
 Président

2SF - Société des Services Fiduciaires

S.A.S. au capital de 39 000 000 €

915 166 045 R.C.S. Bobigny

3 avenue du Stade de France

93200 Saint-Denis

N° de TVA FR59915166045

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

I- Faits caractéristiques de l'exercice :

La société des services fiduciaires 2SF a été créée suite au rapprochement du Crédit Mutuel / CIC, de la Société Générale et de BNP Paribas. Filiale commune des 3 groupes à hauteur d'un 1/3 du capital pour chaque banque, elle a été créée en juillet 2022 avec un capital de 12 M€.

La création de 2SF a pour but de garantir une offre complète de services bancaires de proximité commune aux 3 enseignes bancaires en mutualisant l'ensemble de leurs automates en France métropolitaine et à Monaco afin d'en faciliter l'accès aux clients grâce à une densité de couverture géographique plus importante et d'en optimiser la gestion.

Afin de répondre au besoin réglementaire de fonds propres exigé par l'ACPR pour l'obtention de l'agrément de 2SF en qualité d'établissement de paiement, les associés ont décidé par acte sous seing privé en date du 13 avril 2023, l'augmentation du capital social d'un montant de 27 M€ pour le porter de 12 M€ à 39 M € par l'émission de 270 000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 100€ et entièrement libérées.

Suite à cette augmentation du capital, 2SF a obtenu son agrément d'établissement de paiement courant mai 2023, ainsi, elle a été autorisée par l'ACPR à fournir les services de paiement : versement d'espèces sur un compte de paiement, retrait d'espèces sur un compte de paiement, virements associés à un compte de paiement et l'acquisition d'opérations de paiement.

L'exercice 2023 est le premier exercice comptable d'une durée de 12 mois, recouvrant toute l'année civile 2023.

A préciser également que les comptes annuels de 2SF seront publiés selon le PCEC (Plan comptable des établissements de crédit) ANC 2014-07 suite à l'obtention de l'agrément ACPR en tant qu'établissement de paiement. Les comptes annuels 2022 ont été établis selon le Plan Comptable Général et l'application de l'ANC 2014-03.

II- Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation regroupés dans le règlement ANC 2014-07 relatif aux comptes des Etablissements du secteur bancaire, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III- Notes sur le Bilan : Actif

3-1- Les Immobilisations :

La migration des premiers automates de retraits vers 2SF fin novembre 2023 a permis de solder le poste des immobilisations en cours correspondant principalement au droit d'entrée à la plateforme GABEO d'un montant de 44.5 M€ HT et débiter le calcul des premiers amortissements à partir du 22 novembre 2023.

Ce droit d'entrée sera amorti sur 8 ans et demi jusqu'au 30 juin 2032. Cette durée d'amortissement est alignée sur la date de première sortie possible pour les actionnaires et donc sur la date au plus tôt à laquelle 2SF pourrait ne plus utiliser l'outil Gabeo si tous ses actionnaires sortaient de la société.

	Immobilisations au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Immobilisations au 31/12/2023
Immo. Incorporelles et corporelles				
- Droit d'entrée (GABEO - GIE CB)	-	44 537 012	-	44 537 012
- Logiciels informatiques	-	40 600	-	40 600
- Aut. Immo. Incorp. D'exploitation	-	27 125	-	27 125
- Matériel de bureau et informatique	-	9 332	-	9 332
- AAI d'exploitation	-	17 047	-	17 047
- Mobilier d'exploitation	-	10 399	-	10 399
Immo. en cours Incorporelles et corporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours	44 512 012	470 593	44 512 012	470 593
- Immobilisations corporelles en cours	-	361 701	-	361 701
	44 512 012	45 473 809	44 512 012	45 473 809

3-2- Clients et comptes rattachés :

Clients et comptes rattachés	2023
Clients - BNPP	2 268 141
Clients - EI	4 105 729
Clients - SG	2 998 343
Clients - Factures à établir	-
	9 372 213

Les créances clients sont à moins d'un an, elles correspondent au montant des factures émises par 2SF aux trois banques partenaires au titre du 4eme trimestre 2023 et non encore réglées à la clôture de cet exercice.

3-3- Autres créances :

Nature des créances	2023
Crédit de TVA	500 836
TVA latente sur factures fournisseurs	1 612 071
	2 112 907

Les autres créances correspondent principalement à des créances fiscales à savoir un crédit de TVA et de la TVA latente sur les factures fournisseurs de l'ordre 1.6 M€, étant donné que 2SF a opté pour une gestion de TVA sur les encaissements.

3-4- Charges constatées d'avance :

Charges constatées d'avance	2023
Assurance RC Mandataires sociaux	18 624
Assurance Mutirisques bureaux	1 267
Océan Outils	33 075
Fime	2 083
Amet - GS1 France	1 535
	56 583

Les charges constatées d'avance sont essentiellement des frais d'assurance correspondants à deux contrats (responsabilité civile des mandataires sociaux et multirisques bureaux) couvrant la période de 2023-2024.

IV- Note sur le Bilan : Passif

4-1- Capital social :

Le capital social de la société s'élève à trente-neuf millions d'euros (39 000 000 €) et est composé de trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) actions ordinaires de même catégorie d'une valeur nominale de cent euros (100 €) chacune, intégralement libérées, et réparti de la manière suivante :

Associé	Nombre d'actions de la société	% de détention
BNP Paribas	130 000	33,33%
Euro-Information	130 000	33,33%
Société Générale	130 000	33,33%
TOTAL	390 000	100%

4-2- Fournisseurs et comptes rattachés :

Fournisseurs et comptes rattachés	2023
Dettes fournisseurs	6 544 861
Dettes fournisseurs Immob.	46 200
Factures non parvenues	2 820 505
	9 411 566

Les dettes fournisseurs correspondent principalement à la facturation par EI du RUN GABEO, à la facturation des frais de consulting et des frais juridiques (Galitt, Noma, HSF, I-Tracing ...), et enfin la facturation des collaborateurs mis à disposition par les trois banques partenaires.

V- Note sur le Produit net bancaire :

5-1- Détail du Produit net bancaire :

PNB	2023
Refacturation banques	28 096 259
- BNPP	7 846 611
- EI	11 200 935
- SG	9 048 713
Commissions	8 418
Charges	- 265 820
- Intérêts et charges assimilés	- 240 907
- Autres charges d'exploitation bancaires	- 24 913
	27 838 857

Le chiffre d'affaires sur 2023 est de 28 096 K€ facturé aux trois actionnaires. Il correspond à la refacturation de l'ensemble des dépenses engagées par 2SF pour 2023 (mise à disposition des collaborateurs, honoraires, frais de gestion) dont nous retrouvons le détail ci-dessous.

2SF a perçu également 8 K€ de commissions interbancaires pour les retraits effectués par des clients en dehors de ceux des banques partenaires sur les quelques automates migrés.

5-2- Détail des charges d'exploitation :

Nature des charges	2023
Consulting	6 482 225
Mise à disposition	4 629 417
Communication	117 061
Juridique	234 138
Loyers	183 078
Honoraires CAC	59 008
Prestations informatiques	15 154 026
Assurance	33 963
Divers	945 942
	27 838 857

5-3- Résultat :

Le résultat net après impôts de 2SF de l'exercice 2023, est de 0,0 M€

VI- Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement à signaler depuis la clôture de l'exercice.

VII- Note :

A titre d'information, ci-après les comptes annuels de l'exercice 2022 arrêtés selon le Plan Comptable Général.

Bilan 2 022

Actif

ACTIF IMMOBILISE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	EUR	-
Logiciels, marques et droits assimilés	EUR	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	EUR	-
Installations générales et agencements	EUR	-
Matériel de bureau et informatique	EUR	-
Mobilier de bureau	EUR	-
Autres immobilisations corporelles	EUR	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	EUR	44 512 012
Immobilisations en cours	EUR	44 512 012
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	EUR	44 512 012
ACTIF CIRCULANT		
AVANCES & ACOMPTES VERSES SUR OPERATIONS	EUR	-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	EUR	3 929 820
AUTRES CREANCES	EUR	9 554 292
DISPONIBILITES	EUR	9 778 585
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	EUR	19 331
TOTAL ACTIF CIRCULANT	EUR	23 282 028
TOTAL ACTIF	EUR	67 794 040

Passif

CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL SOUSCRIT	EUR	12 000 000
RESERVES	EUR	-
REPORT A NOUVEAU	EUR	-
RESULTAT	EUR	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	EUR	12 000 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	EUR	-
Provisions pour risques	EUR	-
Provisions pour charges	EUR	-
DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	EUR	-
Autorisation de découvert	EUR	-
Compte courant associés	EUR	-
Emprunt - Financement du cash dans les ATMs	EUR	-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	EUR	55 139 070
DETTES FISCALES ET SOCIALES	EUR	654 970
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	EUR	-
TOTAL DETTES	EUR	55 794 040
TOTAL PASSIF	EUR	67 794 040

Compte de résultat

2 022

PRODUITS D'EXPLOITATION		
Refacturation Banques	EUR	3 797 850
<i>dont BNPP</i>	EUR	1 265 950
<i>dont EI</i>	EUR	1 265 950
<i>dont SG</i>	EUR	1 265 950
TOTAL I - Produits d'exploitation	EUR	3 797 850
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres charges et charges externes	EUR	3 791 882
<i>Achat matériel de bureau</i>	EUR	2 915
<i>Honoraires, prestations informatiques</i>	EUR	37 200
<i>Location mobilière</i>	EUR	607
<i>Location immobilière</i>	EUR	50 770
<i>Primes d'assurance</i>	EUR	11 164
<i>Honoraires, consulting</i>	EUR	2 059 017
<i>Formation</i>	EUR	1 670
<i>Honoraires, contentieux</i>	EUR	298 342
<i>Honoraires CAC</i>	EUR	31 127
<i>Frais de communication, relations publiques</i>	EUR	354 020
<i>Mise à disposition du personnel</i>	EUR	943 566
<i>Voyages et déplacements</i>	EUR	1 484
Impôts, taxes et versements assimilés	EUR	-
Salaires et appointements	EUR	-
Charges sociales	EUR	5 637
Dotations aux amortissements	EUR	-
Dotations aux provisions	EUR	-
Autres charges de gestion	EUR	-
TOTAL II - Charges d'exploitation		3 797 518
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	EUR	-
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	EUR	-
<i>Revenus des titres à revenu variable (COM retrait & DCC)</i>	EUR	-
<i>Commissions (produits)</i>	EUR	-
Différences positives de change	EUR	-
Reprises sur provisions	EUR	-
TOTAL III - Produits financiers		-
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts et charges assimilés	EUR	332
<i>Charges financières</i>	EUR	332
<i>Charges financières - Compte courant associés</i>	EUR	-
<i>Charges financières de l'emprunt - Financement du cash dans les ATMs</i>	EUR	-
Différences négatives de change	EUR	-
Dotations aux provisions	EUR	-
TOTAL IV - Charges financières		332
RESULTAT FINANCIER (III-V)	EUR	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	EUR	-
Produits de cession des éléments d'actif cédés	EUR	-
Reprise sur provisions	EUR	-
TOTAL V - Produits exceptionnels		-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	EUR	-
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	EUR	-
Dotations except. aux amortissements & provisions	EUR	-
TOTAL VI - Charges exceptionnelles		-
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	EUR	-
IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS	EUR	-
TOTAL DES PRODUITS	EUR	3 797 850
TOTAL DES CHARGES	EUR	3 797 850
RESULTAT DE L'EXERCICE		(0,00)


Olivier FOURNIER
Président

Copie conforme à l'original.

ZSF - Société des Services Fiduciaires
S.A.S. au capital de 39 000 000 €
915 166 045 R.C.S. Bobigny
3 avenue du Stade de France
93200 Saint-Denis
N° de TVA FR59915166045

ZSF - Société des services fiduciaires, SAS au capital de 39 000 000 €

2SF – Société des Services Fiduciaires

Société par actions simplifiée au capital de 39.000.000 euros
Siège social : 3, Avenue du Stade de France – 93200 Saint Denis
915 166 045 RCS Bobigny
(la « Société »)

**ACTE SOUS SEING PRIVE
CONSTATANT LES DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 28 juin 2024**

Les soussignés :

BNP PARIBAS, société anonyme au capital de 2.261.621.342 euros, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 662 042 449, détenant cent trente mille (130.000) actions de la Société, représentée par Monsieur Christophe ALIOME dûment habilité aux fins des présentes ;

EURO-INFORMATION, société par action simplifiée, au capital de 53.212.140 euros, dont le siège social est situé 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67000 Strasbourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 312 730 674, détenant cent trente mille (130.000) actions de la Société, représentée par Monsieur Frantz RUBLE dûment habilité aux fins des présentes ; et

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, société anonyme au capital social de 1.003.724.927,50 euros, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 120 222, détenant cent trente mille (130.000) actions de la Société, représentée par Monsieur Thierry GARCIA dûment habilités aux fins des présentes ;

Ci-après dénommés ensemble les « **Associés** »,
Seuls associés de la Société,

Ont pris les décisions suivantes :

Première décision

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les Associés approuvent les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 27 838 857 euros.

En conséquence, ils donnent au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

Le Produit Net Bancaire (PNB) de 2SF pour l'année écoulée étant de 27 838 857 euros, le résultat est de 0€.

Les associés décident d'affecter ce bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 0 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

Aucun dividende ne sera versé aux associés au titre de cet exercice.

Troisième décision

Les associés, à l'exception d'Euro Information ne prenant pas part à cette décision en sa qualité de « personne intéressée », après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes établi en application de l'article L.225-42 alinéa 3 du Code de commerce et mentionnant la convention suivante de la nature de celles visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuvent :

- La Convention de Représentation d'un membre rattaché à un schéma de cartes de paiement entre 2SF- Société de Services Fiduciaires, Crédit Industriel et Commercial, Banque Fédérative du Crédit Mutuel et Euro Information signée le 2 mai 2023. La convention est conclue pour une durée expirant le 30 juin 2032.

Quatrième décision

Les associés, à l'exception de Société Générale et d'Euro Information ne prenant pas part à cette décision en leur qualité de « personnes intéressées », après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes établi en application de l'article L.225-42 alinéa 3 du Code de commerce et mentionnant la convention suivante de la nature de celles visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuvent:

- Le Contrat de Prestation de Service DCC entre 2SF - Société de Services Fiduciaires, Société Générale, Banque Fédérative du Crédit Mutuel et Euro Information signé le 15 mai 2023. Ce contrat a été conclu pour une durée expirant le 30 juin 2032.

Cinquième décision

Les associés, à l'exception d'Euro Information ne prenant pas part à cette décision en sa qualité de « personne intéressée », après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes établi en application de l'article L.225-42 alinéa 3 du Code de commerce et mentionnant la convention suivante de la nature de celles visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuvent :

- Le Contrat Plateforme Gabéo entre 2SF - Société de Services Fiduciaires et Euro Information signé le 21 décembre 2022. Ce contrat est conclu pour une durée expirant le 30 juin 2032.

Sixième décision

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous signature privée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Le présent acte est signé le 28 juin 2024, par le biais du service de signature électronique mis en place par DocuSign (dont la politique de certification est disponible à l'adresse : <https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications>), conformément aux articles 1366 à 1368 du Code civil, chacun des signataires s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur qu'une signature manuscrite.

DocuSigned by:

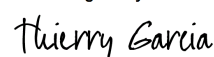
2BF2C8A853424BB...

BNP PARIBAS
dûment représentée par
Monsieur Christophe ALIOME

DocuSigned by:

5CC6336C665249D...

EURO-INFORMATION
dûment représentée par
Monsieur Frantz RUBLE

DocuSigned by:

157FF4B58F7448E...

SOCIETE GENERALE
dûment représentée par
Monsieur Thierry GARCIA



KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

2SF - Société des services fiduciaires S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

2SF - Société des services fiduciaires S.A.S.

3, Avenue du stade de France – 93210 Saint-Denis

Ce rapport contient 14 pages

Référence : GTC-242-152

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

2SF - Société des services fiduciaires S.A.S.

3, Avenue du stade de France – 93210 Saint-Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À la collectivité des associés de la société 2SF - Société des services fiduciaires S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2SF - Société des services fiduciaires S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "I - Faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe" des comptes annuels qui expose le changement de référentiel comptable suite à l'obtention par la société de l'agrément de l'ACPR en tant qu'établissement de paiement. La société a ainsi arrêté ses comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 selon le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) alors que les comptes de l'exercice précédent avait été arrêté selon le Plan Comptable Général (PCG).

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.1 « Les immobilisations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des immobilisations incorporelles ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que la note 3.1 de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à la collectivité des associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 10 juin 2024

KPMG SA

Guy Troffer-Charlier

Associé

Paris La Défense, le 10 juin 2024

KPMG SA

Arnaud Bourdeille

Associé

Bilan		2 023	2 022
Actif			
Comptes ordinaires (CIC)	EUR	2 549 172	
Comptes (CIC)	EUR	886 500	
Immobilisations Incorporelles - Net	EUR	44 026 305	
Immobilisations Corporelles - Net	EUR	32 687	
Immobilisations Incorporelles en cours	EUR	470 593	44 512 012
Immobilisations corporelles en cours	EUR	361 701	
Autres Actifs (cash)	EUR	1 194 410	9 778 585
Autres débiteurs divers	EUR	11 878 033	13 484 112
Autres débiteurs	EUR		
Créances clients et comptes rattachés	EUR	9 765 125	3 929 820
Autres - TVA	EUR	2 112 908	9 554 292
Charges constatées d'avance	EUR	56 583	19 331
EUR		61 455 984	67 794 040

Passif

Capital souscrit	EUR	39 000 000	12 000 000
Primes d'Emission / Prime d'apport	EUR	0	0
Réserves	EUR	0	0
Ecart de Réévaluation	EUR	0	0
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	EUR	0	0
Report à nouveau (+/-)	EUR	0	0
Résultat de l'exercice (+/-)	EUR	0	0
Capitaux Propres Hors FRBG	EUR	39 000 000	12 000 000
Banques Centrales, CCP	EUR	0	0
Dettes représentées par un titre (Dettes LT découvert/Emprunt)	EUR	0	0
Autorisation de découvert - FdP	EUR	11 472 157	
Compte courant associés - FdP	EUR	0	0
Emprunt - Financement du cash dans les ATMs - FdP	EUR	0	0
Autres créditeurs divers	EUR	10 983 828	55 794 040
Provisions pour risques et Charges	EUR	0	0
Dettes subordonnées	EUR	0	0
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	EUR	0	0
EUR		61 455 984	67 794 040

Compte de résultat		2 023	2 022
Intérêts et charges assimilés (ch. Fin découvert et emprunt)	EUR	- 240 907	-
Charges financières - Autorisation de découvert	EUR	- 240 907	- 332
Charges financières - Compte courant associés	EUR	-	-
Charges financières de l'emprunt - Financement du cash dans les ATMs	EUR	-	-
Revenus des titres à revenu variable (COM retrait & DCC)	EUR	-	-
Commissions (produits)	EUR	8418	-
Autres produits d'exploitation bancaire (Refacturation BQ)	EUR	28 096 259	3 797 850
dont BNPP	EUR	7 846 611	1 265 950
dont EI	EUR	11 200 935	1 265 950
dont SG	EUR	9 048 713	1 265 950
Autres charges d'exploitation bancaire	EUR	- 24 913	-
Produit net bancaire	EUR	27 838 857	3 797 518
Charges générales d'exploitation (coûts d'exploitation)	EUR	- 27 838 857	- 3 797 518
Salaires	EUR	-	-
Locations	EUR	- 183 078	- 51 377
Location mobilière	EUR	- 32 182	- 607
Location immobilière	EUR	- 150 896	- 50 770
Restauration	EUR	- 2 823	- 4 245
Formation	EUR	- 2 300	- 1 670
MAD	EUR	- 4 629 417	- 943 566
dont MAD BNPP	EUR	- 1 964 256	- 417 399
dont MAD EI	EUR	- 1 673 113	- 310 809
dont MAD SG	EUR	- 992 048	- 215 359
Voyages et déplacements	EUR	- 119 495	- 1 484
Frais de mission et Réception	EUR	- 4 372	- 1 392
Honoraires	EUR	- 6 716 363	- 2 425 686
Honoraires, consulting	EUR	- 6 423 216	- 2 059 017
Honoraires, prestations informatiques	EUR	-	- 37 200
Honoraires, contentieux	EUR	- 234 138	- 298 342
Honoraires CAC	EUR	- 59 008	- 31 127
Entretien locaux	EUR	- 14 702	-
Entretien maintenance matériel Informatique	EUR	- 4 109	-
Entretien maintenance logiciels	EUR	- 15 149 917	-
Charges diverses TDF	EUR	- 221 730	-
Cotisations	EUR	- 12 294	-
Abonnements	EUR	- 13 278	-
Frais de communication, relations publiques	EUR	- 117 061	- 354 020
Fournitures d'entretien et de petit équipement	EUR	- 12 228	- 2 915
Primes d'assurance	EUR	- 33 963	- 11 164
Frais bancaires	EUR	-	-
CVAE	EUR	- 18	-
C3S	EUR	- 14 600	-
CFE	EUR	- 4 586	-
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp. et corp.	EUR	- 582 523	-
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp.	EUR	- 578 432	-
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations corp.	EUR	- 4 091	-
Résultat brut d'exploitation	EUR	0	0
Coût du risque	EUR	0	0
Résultat d'exploitation	EUR	0	0
Gains ou pertes sur actif immobilisé	EUR	0	0
Résultat courant avant impôts	EUR	0	0
Résultat exceptionnel	EUR	0	0
Impôt sur les bénéfices	EUR	0	0
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	EUR	0	0
Résultat Net	EUR	0	0

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

I- Faits caractéristiques de l'exercice :

La société des services fiduciaires 2SF a été créée suite au rapprochement du Crédit Mutuel / CIC, de la Société Générale et de BNP Paribas. Filiale commune des 3 groupes à hauteur d'un 1/3 du capital pour chaque banque, elle a été créée en juillet 2022 avec un capital de 12 M€.

La création de 2SF a pour but de garantir une offre complète de services bancaires de proximité commune aux 3 enseignes bancaires en mutualisant l'ensemble de leurs automates en France métropolitaine et à Monaco afin d'en faciliter l'accès aux clients grâce à une densité de couverture géographique plus importante et d'en optimiser la gestion.

Afin de répondre au besoin réglementaire de fonds propres exigé par l'ACPR pour l'obtention de l'agrément de 2SF en qualité d'établissement de paiement, les associés ont décidé par acte sous seing privé en date du 13 avril 2023, l'augmentation du capital social d'un montant de 27 M€ pour le porter de 12 M€ à 39 M € par l'émission de 270 000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 100€ et entièrement libérées.

Suite à cette augmentation du capital, 2SF a obtenu son agrément d'établissement de paiement courant mai 2023, ainsi, elle a été autorisée par l'ACPR à fournir les services de paiement : versement d'espèces sur un compte de paiement, retrait d'espèces sur un compte de paiement, virements associés à un compte de paiement et l'acquisition d'opérations de paiement.

L'exercice 2023 est le premier exercice comptable d'une durée de 12 mois, recouvrant toute l'année civile 2023.

A préciser également que les comptes annuels de 2SF seront publiés selon le PCEC (Plan comptable des établissements de crédit) ANC 2014-07 suite à l'obtention de l'agrément ACPR en tant qu'établissement de paiement. Les comptes annuels 2022 ont été établis selon le Plan Comptable Général et l'application de l'ANC 2014-03.

II- Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation regroupés dans le règlement ANC 2014-07 relatif aux comptes des Etablissements du secteur bancaire, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III- Notes sur le Bilan : Actif

3-1- Les Immobilisations :

La migration des premiers automates de retraits vers 2SF fin novembre 2023 a permis de solder le poste des immobilisations en cours correspondant principalement au droit d'entrée à la plateforme GABEO d'un montant de 44.5 M€ HT et débiter le calcul des premiers amortissements à partir du 22 novembre 2023.

Ce droit d'entrée sera amorti sur 8 ans et demi jusqu'au 30 juin 2032. Cette durée d'amortissement est alignée sur la date de première sortie possible pour les actionnaires et donc sur la date au plus tôt à laquelle 2SF pourrait ne plus utiliser l'outil Gabeo si tous ses actionnaires sortaient de la société.

	Immobilisations au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Immobilisations au 31/12/2023
Immo. Incorporelles et corporelles				
- Droit d'entrée (GABEO - GIE CB)	-	44 537 012	-	44 537 012
- Logiciels informatiques	-	40 600	-	40 600
- Aut. Immo. Incorp. D'exploitation	-	27 125	-	27 125
- Matériel de bureau et informatique	-	9 332	-	9 332
- AAI d'exploitation	-	17 047	-	17 047
- Mobilier d'exploitation	-	10 399	-	10 399
Immo. en cours Incorporelles et corporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours	44 512 012	470 593	44 512 012	470 593
- Immobilisations corporelles en cours	-	361 701	-	361 701
	44 512 012	45 473 809	44 512 012	45 473 809

3-2- Clients et comptes rattachés :

Clients et comptes rattachés	2023
Clients - BNPP	2 268 141
Clients - EI	4 105 729
Clients - SG	2 998 343
Clients - Factures à établir	-
	9 372 213

Les créances clients sont à moins d'un an, elles correspondent au montant des factures émises par 2SF aux trois banques partenaires au titre du 4eme trimestre 2023 et non encore réglées à la clôture de cet exercice.

3-3- Autres créances :

Nature des créances	2023
Crédit de TVA	500 836
TVA latente sur factures fournisseurs	1 612 071
	2 112 907

Les autres créances correspondent principalement à des créances fiscales à savoir un crédit de TVA et de la TVA latente sur les factures fournisseurs de l'ordre 1.6 M€, étant donné que 2SF a opté pour une gestion de TVA sur les encaissements.

3-4- Charges constatées d'avance :

Charges constatées d'avance	2023
Assurance RC Mandataires sociaux	18 624
Assurance Mutirisques bureaux	1 267
Océan Outils	33 075
Fime	2 083
Amet - GS1 France	1 535
	56 583

Les charges constatées d’avance sont essentiellement des frais d’assurance correspondants à deux contrats (responsabilité civile des mandataires sociaux et multirisques bureaux) couvrant la période de 2023-2024.

IV- Note sur le Bilan : Passif

4-1- Capital social :

Le capital social de la société s’élève à trente-neuf millions d’euros (39 000 000 €) et est composé de trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) actions ordinaires de même catégorie d’une valeur nominale de cent euros (100 €) chacune, intégralement libérées, et réparti de la manière suivante :

Associé	Nombre d'actions de la société	% de détention
BNP Paribas	130 000	33,33%
Euro-Information	130 000	33,33%
Société Générale	130 000	33,33%
TOTAL	390 000	100%

4-2- Fournisseurs et comptes rattachés :

Fournisseurs et comptes rattachés	2023
Dettes fournisseurs	6 544 861
Dettes fournisseurs Immob.	46 200
Factures non parvenues	2 820 505
	9 411 566

Les dettes fournisseurs correspondent principalement à la facturation par EI du RUN GABEO, à la facturation des frais de consulting et des frais juridiques (Galitt, Noma, HSF, I-Tracing ...), et enfin la facturation des collaborateurs mis à disposition par les trois banques partenaires.

V- Note sur le Produit net bancaire :

5-1- Détail du Produit net bancaire :

PNB	2023
Refacturation banques	28 096 259
- BNPP	7 846 611
- EI	11 200 935
- SG	9 048 713
Commissions	8 418
Charges	- 265 820
- Intérêts et charges assimilés	- 240 907
- Autres charges d'exploitation bancaires	- 24 913
	27 838 857

Le chiffre d'affaires sur 2023 est de 28 096 K€ facturé aux trois actionnaires. Il correspond à la refacturation de l'ensemble des dépenses engagées par 2SF pour 2023 (mise à disposition des collaborateurs, honoraires, frais de gestion) dont nous retrouvons le détail ci-dessous.

2SF a perçu également 8 K€ de commissions interbancaires pour les retraits effectués par des clients en dehors de ceux des banques partenaires sur les quelques automates migrés.

5-2- Détail des charges d'exploitation :

Nature des charges	2023
Consulting	6 482 225
Mise à disposition	4 629 417
Communication	117 061
Juridique	234 138
Loyers	183 078
Honoraires CAC	59 008
Prestations informatiques	15 154 026
Assurance	33 963
Divers	945 942
	27 838 857

5-3- Résultat :

Le résultat net après impôts de 2SF de l'exercice 2023, est de 0,0 M€

VI- Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement à signaler depuis la clôture de l'exercice.

VII- Note :

A titre d'information, ci-après les comptes annuels de l'exercice 2022 arrêtés selon le Plan Comptable Général.

Bilan	2 022
-------	-------

Actif

ACTIF IMMOBILISE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	EUR	-
Logiciels, marques et droits assimilés	EUR	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	EUR	-
Installations générales et agencements	EUR	-
Matériel de bureau et informatique	EUR	-
Mobilier de bureau	EUR	-
Autres immobilisations corporelles	EUR	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	EUR	44 512 012
Immobilisations en cours	EUR	44 512 012
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	EUR	44 512 012
ACTIF CIRCULANT	EUR	-
AVANCES & ACOMPTES VERSES SUR OPERATIONS	EUR	-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	EUR	3 929 820
AUTRES CREANCES	EUR	9 554 292
DISPONIBILITES	EUR	9 778 585
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	EUR	19 331
TOTAL ACTIF CIRCULANT	EUR	23 282 028
TOTAL ACTIF	EUR	67 794 040

Passif

CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL SOUSCRIT	EUR	12 000 000
RESERVES	EUR	-
REPORT A NOUVEAU	EUR	-
RESULTAT	EUR	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	EUR	12 000 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	EUR	-
Provisions pour risques	EUR	-
Provisions pour charges	EUR	-
DETTE AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	EUR	-
Autorisation de découvert	EUR	-
Compte courant associés	EUR	-
Emprunt - Financement du cash dans les ATMs	EUR	-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	EUR	55 139 070
DETTE FISCALE ET SOCIALE	EUR	654 970
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	EUR	-
TOTAL DETTES	EUR	55 794 040
TOTAL PASSIF	EUR	67 794 040

Compte de résultat

2 022

PRODUITS D'EXPLOITATION		
Refacturation Banques	EUR	3 797 850
<i>dont BNPP</i>	EUR	1 265 950
<i>dont EI</i>	EUR	1 265 950
<i>dont SG</i>	EUR	1 265 950
TOTAL I - Produits d'exploitation	EUR	3 797 850
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres charges et charges externes	EUR	3 791 882
<i>Achat matériel de bureau</i>	EUR	2 915
<i>Honoraires, prestations informatiques</i>	EUR	37 200
<i>Location mobilière</i>	EUR	607
<i>Location immobilière</i>	EUR	50 770
<i>Primes d'assurance</i>	EUR	11 164
<i>Honoraires, consulting</i>	EUR	2 059 017
<i>Formation</i>	EUR	1 670
<i>Honoraires, contentieux</i>	EUR	298 342
<i>Honoraires CAC</i>	EUR	31 127
<i>Frais de communication, relations publiques</i>	EUR	354 020
<i>Mise à disposition du personnel</i>	EUR	943 566
<i>Voyages et déplacements</i>	EUR	1 484
Impôts, taxes et versements assimilés	EUR	-
Salaires et appointements	EUR	-
Charges sociales	EUR	5 637
Dotations aux amortissements	EUR	-
Dotations aux provisions	EUR	-
Autres charges de gestion	EUR	-
TOTAL II - Charges d'exploitation		3 797 518
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	EUR	
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	EUR	-
<i>Revenus des titres à revenu variable (COM retrait & DCC)</i>	EUR	-
<i>Commissions (produits)</i>	EUR	-
Différences positives de change	EUR	-
Reprises sur provisions	EUR	-
TOTAL III - Produits financiers		-
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	EUR	332
<i>Charges financières</i>	EUR	332
<i>Charges financières - Compte courant associés</i>	EUR	-
<i>Charges financières de l'emprunt - Financement du cash dans les ATMs</i>	EUR	-
Différences négatives de change	EUR	-
Dotations aux provisions	EUR	-
TOTAL IV - Charges financières		332
RESULTAT FINANCIER (III-V)	EUR	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	EUR	-
Produits de cession des éléments d'actif cédés	EUR	-
Reprise sur provisions	EUR	-
TOTAL V - Produits exceptionnels		-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	EUR	-
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	EUR	-
Dotations except. aux amortissements & provisions	EUR	-
TOTAL VI - Charges exceptionnelles		-
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	EUR	-
	EUR	
IMPOT SUR LES SOCIETES	EUR	-
TOTAL DES PRODUITS	EUR	3 797 850
TOTAL DES CHARGES	EUR	3 797 850
RESULTAT DE L'EXERCICE		(0,00)